CODE DE DEONTOLOGIE

Afin de mieux atteindre ses objectifs, Guide Share Europe (GSE) a adopté un code de "bonne conduite" qui définit la conduite de tous les membres, de ses représentants et des participants à ses différentes activités.

Ceux-ci, en relation avec les activités et thèmes de GSE:

1. doivent se comporter et conduire leur activité d'une manière professionnelle, caractérisée par l'intégrité et l'esprit de fair play ;
2. doivent refuser de s'engager dans toute activité qui risquerait de porter atteinte à l'intérêt de leurs employeurs, de GSE ou de toute autre personne ou organisation ;
3. doivent respecter les statuts et le règlement interne de GSE ;
4. doivent s'inscrire et justifier de leur adhésion pour participer aux activités de GSE ;
5. doivent se tenir à l'écart de toutes pratiques commerciales, incluant des sollicitations directes ou indirectes ou de toute autre activité contraire aux objectifs de GSE ;
6. doivent se garder d'exercer, dans le cadre des activités de GSE, toute activité publicitaire et promotion sur quelque produit que ce soit sans un accord préalable du Bureau de GSE ;
7. ne doivent pas s'appuyer sur le nom de GSE pour procéder au recrutement de personnel ;
8. ne doivent pas utiliser le nom de GSE, excepté dans les activités propres à GSE telles que déterminées par le Comité Exécutif de GSE ;
9. ne doivent pas utiliser la liste des membres de GSE, en tout ou partie, excepté dans les activités propres à GSE telles que déterminées par le Comité Exécutif de GSE ;
10. doivent limiter l'utilisation de tous documents de GSE aux seuls objectifs définis par GSE

Les membres qui manqueraient à l'observation de ce code de "bonne conduite" encourraient la perte de leur statut de membre.

ASSOCIATION DES UTILISATEURS DE SOLUTIONS IBM

GUIDE Share France

BULLETIN D'ADHESION

(ENTREPRISE)

GSE
GUIDE SHARE EUROPE

RENSEIGNEMENTS POUR REMPLIR LE BULLETIN D'ADHESION

1. **Merci de bien vouloir donner une réponse à toutes les informations demandées et de libeller vos réponses en caractères majuscules.**

2. **"GSE Representative" "Name" et "Address".**

   Ces informations seront celles qui seront prises en considération pour l'envoi de la correspondance GSE à l'exception des factures d'adhésion qui seront libellées à l'adresse de facturation que vous aurez précisée à la rubrique "Billing Address".

   Ne pourra participer aux élections internes de l'Association GSE que la personne dûment nommée comme représentant de GSE. Elle pourra toutefois, en cas de force majeure, se faire représenter et donner son pouvoir de vote à une autre personne.

   Toutes les documentations techniques, les comptes-rendus des conférences européennes GSE sont envoyés au seul représentant GSE. Il est de sa responsabilité d'en assurer la diffusion au sein de son Entreprise.

3. **"Industry Code".**

   Veuillez préciser l'activité de votre Entreprise par rapport aux secteurs d'activités suivants :

   10. ADMINISTRATION
   15. EDUCATION
   20. BANQUE
   21. ASSURANCE
   29. AUTRES SECTEURS FINANCIERS
   30. INDUSTRIE
   40. ALIMENTATION (INCLUANT L'HOTELLERIE)
   50. TRANSPORT ET DISTRIBUTION
   60. CHIMIE ET PETROLE
   70. INDUSTRIES ELECTRONIQUES ET INFORMATIQUES
   80. ENTREPRISES PUBLIQUES (GAZ, ELECTRICITE, EAUX,..)
   90. ENTREPRISES DE VENTES AU DETAIL
   99 AUTRE

4. **"Chief Information Officer"**

   Certaines manifestations ou documents présentent un intérêt particulier pour les DSI. C'est pour les en informer que cette information est demandée.

5. **Reconduction de l'adhésion, cotisation annuelle et résiliation**

   L'adhésion est reconduite tacitement chaque année. Le montant de la cotisation annuelle est de 880 €. L'appel de cotisation est à l'initiative de GSE qui émet la facture annuelle et en perçoit le paiement. Alternativement, le règlement peut être fait par virement bancaire au compte : **30003 01860 00037268774 34** Société Générale St Germain-en-Laye.
   IBAN : **FR76 3000 3018 6000 0372 6877 434**

   La demande de résiliation doit être soumise par écrit à GSE, au moins trois mois avant la fin de l'année calendaire.

   Des précisions sur les avantages liés à la cotisation sont disponibles sur le site de GSE, www.gse.org.

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion à

GUIDE Share France

e-mail : guideshare.france@gsefr.org

GUIDE Share France : N° SIREN 438 116 956, code APE 9499Z

GUIDE SHARE EUROPE
Company Membership Application Form

Company Name:

GSE Representative: ☐ *Mr.* ☐ *Mrs.* ☐ *Ms.* ☐ *Dr.* ☐ *Prof.*

First Name: Last Name:

Job Title:

email: Phone (direct no.):

Phone (main line): Fax:

Address/Country:

Your company's website:

Number of employees in company: Industry Code (see previous page):

What is the nature of your business? (please describe)

Is your company an IBM Business Partner ☐ ***Yes*** ☐ ***No***
Is your primary business in:
- ***selling IT hardware:*** ☐ ***Yes*** ☐ ***No***
- ***selling IT software:*** ☐ ***Yes*** ☐ ***No***
- ***selling IT Consulting Services:*** ☐ ***Yes*** ☐ ***No***

Billing Address : (please complete if different from above)

Company: Contact Name/ Dept.:

Address/Country:

If your company requires a Purchase Order Number or any other references to be included in the membership invoice, please specify:

Purchase Order #: Reference, if applicable:

On which IBM Products and / or Services is your organization / company focused?

Platforms used: ☐ **System i** ☐ **System p** ☐ **System x** ☐ **System z** ☐ **Other than IBM:**

Operating Systems:

Chief Information Officer: ☐ *Mr.* ☐ *Mrs.* ☐ *Ms.* ☐ *Dr.* ☐ *Prof.*

First Name: Last Name:

Job Title: email:

Phone: Fax:

Address/Country:

- **For GUIDE SHARE EUROPE Statutes and Policies see http://www.gse.org**
- **The undersigned agrees to receive e-mails on GSE related news, updates and important notices regarding my GSE membership account**

Signed in behalf of the applicant company
GSE Representative

Signature:

Date: (dd/mm/yyyy)

For GSE internal use
GUIDE Share Europe

Approved by Region Manager:

Date: (dd/mm/yyyy)